

cités lacustres (1), subsiste partout où la population anté-historique de l'Europe donna satisfaction à ses habitudes de collocation amphibie : en Dauphiné, au Paladru, dont la profondeur recèle des lignes de pieux enfoncés (2); en Bresse, à la problématique Thanus (3); en Bretagne, au Grand-Lieu qui recouvre de ses eaux turbulentes la populeuse et coupable Herbadilla (4); en Berry, aux sources du Modon, à Houblaise, et là, de même qu'au Paladru et au Grand-Lieu, les voisins s'imaginent entendre retentir, dans la nuit de Noël, le son des cloches d'une ville engloutie.

Au demeurant, trois groupes, dépendant chacun d'une grande évolution de l'humanité, se laissent successivement apercevoir aux bords des Echeyx géologiques, à travers la brume épaisse des siècles ignorés : celui qui, se faisant des demeures de bois ou de grossier clayonnage, fixés sur pilotis à même le lac, disparut

maën, const. *men*, pierre, roche. *Dolumen*, synonyme de *dolmen*, se prenait déjà pour un petit temple au VI^e siècle (S. Isid., *Origin.*). — *Delubrum* pour *Doluber-um* « table-portant », expression construite par laquelle les populations latines, osques et ombriennes désignaient primitivement un *dolmen* ou *dolumen*. — *Dolopes*, *Δολ-οπες* « des dolmens-ceux », *dol* et *op*, finale ethnique analogue d'*ov* de Lixovii, *op* de Menapii, *abb*, *av* de Segusiabbi, Segusiavi, Vellavi, etc. Les Dolopes habitaient parmi les Etoliens, sur les bords d'un Achéloüs; issus de Saturne, par leur éponyme Dolops, ils devaient être consanguins de la race qui possédait le Latium, au temps où fut censé la gouverner le Chronos des Italiotes, etc.

(1) M. Fournet, *ibid.*

(2) M. Fournet, *ibid.* — M. G. Vallier, *Légende de la ville d'Ars*, dans la *Rev. du Lyonn.*, XXXII^e ann., t. II, pp. 367 sqq.

(3) M. Fournet, *ibid.* — Citons à propos de Thanus une coïncidence remarquable : le nom de *Brou* que porte un faubourg célèbre de Bourg. Très-commun dans la topographie de la France, ce terme est indicatif de lac, étang, marais. Le moyen-âge le latinisa *braium*, *braiolum*, ou le rendit par *braïol*, d'où *brou*, comme *mou* de *mol* (V. *Dict. topograph. d'Eure-et-Loir*, v^o *Brou*). Le Brou de Bresse, au X^e siècle (M. de Bombourg, *Atlas historiq. de l'Ain*, prév. 46), est qualifié de *saltus* « saltus *Bromii* » ; *Bromius*, forme abrégée de *Bromagus* « du lac plaine ou place réservée ».

(4) Thomas de Saint-Mars, *Mém. de l'Acad. celliq.* t. V, p. 93.